

MAIRIE DE STE MARIE D'ALVEY

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

(Convocations du 15 mars 2022)

Absents excusés : Y. GOSSET (donne pouvoir à C. DHION), J.J. PARAIN

Secrétaire de séance : Christelle PERIE

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 est approuvé suivant le récapitulatif figurant au tableau et en conformité avec le compte de gestion de la trésorière :

	Résultat clôture de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat clôture exercice 2021
I Budget principal			
Investissement	22 620.94	-51 919.96	-29 299.02
Fonctionnement	551 331.61	97 823.59	649 155.20
TOTAL I	573 952.55	45 903.63	619 856.18
II Budget des services à caractère administratif			
TOTAL II			
III Budgets des services à caractère industriel et commercial			
TOTAL III			
TOTAL I+II+III	573 952.55	45 903.63	619 856.18

Le conseil municipale approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif et vote l'affectation des résultats comme suit :

Constatant les résultats suivants :

BUDGET GÉNÉRAL	Résultat CA 2020	Virement à la SF	Résultat exercice 2021	Restes à réaliser 2021	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	22 620.94		-59 919.6	D : - 9 556 R : 0	- 38 855.02
Fonctionnement	551 331.61		97 823.59		649 155.20
Total	573 952.55		45 903.63		610 300.18

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Vote l'affectation des résultats comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2021	610 300.18
Affectation en réserve R1068 en investissement (c/1068)	-38 855.02
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	610 300.18

BUDGET PRIMITIF

Présentation du budget prévisionnel établi par la commission finances.

Quelques sujets sont discutés tels que la location de l'appartement de la mairie. Il est actuellement vacant. Suite à une demande de la préfecture de l'inventaire de logements vacants pour l'accueil de réfugiés Ukrainiens, le conseil réfléchi à la possibilité d'accueillir une famille dans l'appartement. De ce fait, il n'est prévu aucune ressource concernant cet appartement au titre du budget 2022.

Le conseil municipal vote le budget primitif 2022 comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 290 683.62 €

Recettes de fonctionnement : 733 972.18 €

Dépenses et recettes d'investissement : 185 484.02 €

Reste disponible : 443 288.56 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2022 à l'unanimité.

DELIBERATION POUR LE PASSAGE A LA M57

Reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (Communes et Etablissements publics de coopération intercommunale), M52 (Départements) et M71 (Régions), elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences exercées par les collectivités territoriales. Le budget M57 est ainsi voté soit par nature, soit par fonction.

Le référentiel budgétaire et comptable M57 étend en outre à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions, offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Par ailleurs, une faculté est donnée à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces mouvements font alors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

Compte tenu de ce contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, il est proposé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57, pour le Budget Principal à compter du 1er janvier **2023**.

DISPOSITIF D'AIDE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Interrogation par l'Etat si les communes ont des logements vacants, des possibilités d'accueil ou d'aide pour les réfugiés Ukrainiens.

D'où la réflexion par rapport au logement vacant de la Mairie. Le Maire va faire une distribution en boîte aux lettres afin de savoir s'il y a des logements vacants sur la commune et si les propriétaires souhaitent en faire bénéficier ces personnes.

Il a d'ailleurs été prévu au budget une subvention de 750 € en faveur de l'Ukraine.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire souhaite que la commission urbanisme travaille sur le projet d'aménagement de l'église une fois les travaux de drainage effectués. A réfléchir et à budgétiser pour l'année 2023.

Planning pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril :

8h-10h15	Philippe PERSON	Romance CORNET
10h15-12h30	Christelle PERIE	Corinne DHION
12h30-14h45	Philippe KOLMAYER	Jean Jacques PARRAIN
14h45-17h	Yann GOSSET	Denis VINCENT
17h-19h	Véronique GUICHERD	Brigitte SOTTIAUX

Dépouillement : Romance CORNET, Véronique GUICHERD, Christelle PERIE, Philippe PERSON

Président : Philippe PERSON

Président Suppléant : Christelle PERIE

Secrétaire : Romance CORNET

Le planning est le même pour les deux dimanches

Les travaux concernant l'antenne ont commencé.

Le prochain conseil est fixé au 4 avril.

Fin de séance : 23h00

Le Maire

Les conseillers municipaux